



Crèche réformée Fribourg

Chemin des Bains 2 | 1700 Fribourg
Tél. 026 322 28 44 | Fax 026 322 28 41
www.creche-reformee.ch
contact@creche-reformee.ch
CCP 17-3116-6

Historique : La crèche réformée a été fondée en 1897 par la « commission des pauvres » de la paroisse réformée. Initialement située près du pont du milieu, en basse ville, elle se vit octroyer par la ville de Fribourg un terrain au Chemin des Bains en 1950, sur lequel fut construit le bâtiment actuel, inauguré en 1952. La crèche fut tenue essentiellement par des diaconesses durant la première moitié de son existence. Depuis 1961, elle est gérée par du personnel spécialisé. Le bâtiment a été entièrement rénové en 1989. Depuis 1999, l'institution est gérée par l'Association de la Crèche réformée. Elle est soutenue financièrement par la Ville et la Paroisse réformée de Fribourg.

Situation : La crèche est une grande maison entourée d'un jardin située dans le quartier de la Neuveville, en vieille ville de Fribourg.

Concept pédagogique et buts : Le point central du concept pédagogique est la répartition en groupes d'âges mélangés. Ceci favorise la socialisation et l'apprentissage de l'autonomie.

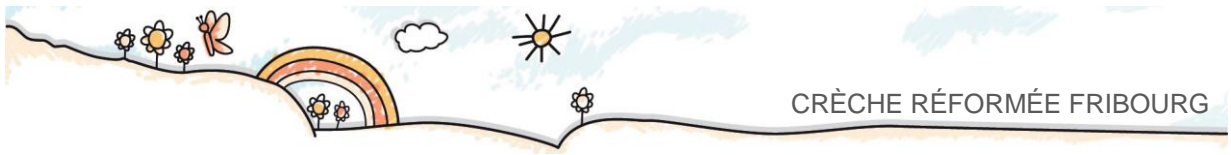
Personnel : La directrice de la crèche est entourée de sept éducatrices à temps partiel, trois assistantes socio-éducatives travaillent à 100%, deux à quatre ASE en formation, de quatre stagiaires et de femmes de ménage.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07.00 à 18.15. La crèche ferme pendant quatre semaines en été et une semaine entre Noël et Nouvel An.

Conditions d'admission : Les enfants sont admis dans l'ordre d'inscription sur la liste d'attente centralisée de la ville de Fribourg. Les enfants habitant Fribourg, ainsi que ceux dont un frère ou une sœur fréquente la crèche ont la priorité. La fréquentation minimale est de trois demi-jours par semaine.

Tarif: Le tarif de la Crèche est fixé par la ville de Fribourg en concertation avec la fédération des crèches fribourgeoises en fonction du revenu annuel brut des parents.





Rapport du président

Le comité s'est réuni à 6 reprises durant l'année sous revue. Il s'est penché sur de nombreux thèmes et questions, principalement ceux touchant l'exploitation et la réglementation.

En ce qui concerne ce dernier point, soulignons qu'il s'est agi d'analyser le contenu du projet de règlement des structures d'accueil extrafamilial élaboré par le conseil communal de la ville de Fribourg. Ce projet décrit d'une part les conditions que les structures d'accueil doivent remplir pour obtenir un soutien financier, et d'autre part il contient une série de critères obligatoires qu'il faut prendre en considération, en particulier lors de l'attribution des places et du calcul tarifaire.

L'introduction envisagée de nouvelles règles impératives par la ville est l'expression de l'influence croissante depuis quelques années de l'état dans l'accueil extrafamilial. En contrepartie, l'autonomie des institutions concernées diminue continuellement. Cette réglementation toujours plus dense est une évolution malheureuse, qui implique non seulement des coûts de plus en plus élevés, mais supprime également toute valeur à l'engagement des comités des institutions.

Concernant l'exploitation, cette année encore nous avons entrepris divers travaux de réparation et de rénovation dans le bâtiment et à l'extérieur, en accord avec le propriétaire. Vu l'âge avancé du bien immobilier, c'est une tâche permanente à laquelle le comité attache une importance primordiale, sans perdre de vue le contrôle des coûts. Il s'agit en particulier de distinguer clairement l'idéal du possible.

Enfin durant l'été, le comité a accueilli en son sein un nouveau membre en la personne de Julie Eichenberger. Comme maman d'un enfant fréquentant la crèche, elle garantit la représentation des parents au comité.

Pour finir, j'aimerais adresser mes sincères remerciements au personnel de la crèche pour son travail professionnel et loyal, aux membres du comité pour leur collaboration collégiale et constructive ainsi qu'à toutes les personnes et institutions, en particulier la ville de Fribourg, la Paroisse réformée et la loterie romande pour leur soutien fidèle.

Thomas Zwald, Président



Le déroulement d'une journée à la crèche

Arrivée des enfants

Les parents peuvent amener les enfants à la crèche dès 7h00. Une éducatrice accueille l'enfant et se renseigne auprès des parents sur son état d'esprit et de sa santé.

Petit déjeuner

Tous les enfants se retrouvent jusqu'à 8h00 dans le groupe Tournesols. Ils ont là l'occasion de prendre leur petit déjeuner ou de s'adonner à un jeu tranquille.

Le petit déjeuner pris en commun permet de prendre contact avec les enfants des autres groupes, Papillons, Tournesols et Arc-en-ciel et de passer du temps avec eux. Les enfants qui ont déjà déjeuné profitent des jeux proposés dans le groupe Tournesols. Par le mélange des trois groupes se créent de nouveaux contacts, d'autres jeux et une dynamique différente.

Cercle

A 8h00 les groupes se séparent. Les enfants peuvent jouer librement jusqu'à 9h15, moment où tous les enfants devraient être arrivés et où on forme le Cercle. C'est très important pour les enfants, car c'est par le cercle que commence la journée en commun. Nous saluons tous les enfants, ils peuvent nous parler d'eux et nous les informons des événements spéciaux, par exemple si un enfant est malade ou absent pour une autre raison. Nous leur expliquons le déroulement de la journée. La communication et le respect sont toujours au premier plan. Lorsque toutes les choses importantes ont été dites, nous chantons quelques chansons. Celles-ci sont en rapport avec les saisons, les fêtes et favorisent le langage. Le Cercle est un rituel qui structure le déroulement de la journée et sécurise et informe les enfants. Dès la fin du Cercle, les enfants reprennent leurs jeux libres ou d'autres activités.



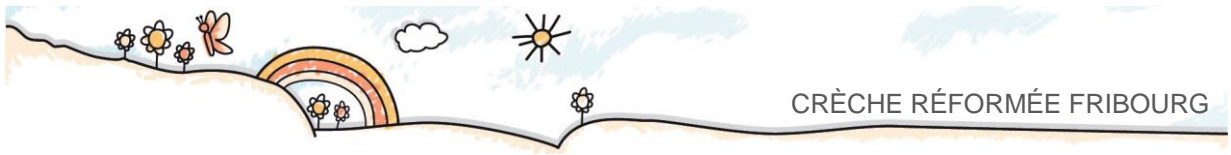
Jeu libre

L'enfant choisit lui-même à quoi, avec qui et combien de temps il veut jouer, et nous sommes là en observateurs. Cela signifie que nous n'intervenons que lorsque les enfants ont besoin d'aide ou qu'un besoin doit être satisfait. Le jeu libre peut se dérouler tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, nous sortons par tous les temps.

Rangement

Après le jeu nous rassemblons les enfants pour ranger ensemble. Les enfants s'entraident et nous les soutenons. L'important ici est de favoriser le contact entre les enfants et de les féliciter de manière appropriée. Ils apprennent aussi à prendre soin des jouets. Le rangement, comme le Cercle, fait office de rituel qui donne structure, sécurité et orientation.





Histoire

Après le rangement vient le moment de l'histoire, à 11h00. Nous leur racontons un livre en deux langues, qu'ils peuvent choisir eux-mêmes de temps en temps. Parfois nous mettons en scène l'histoire, par exemple à l'aide du Kamishibai. Le but de ce moment est de calmer les enfants afin qu'ils n'arrivent pas au repas complètement excités. L'histoire favorise également le langage, la patience, le contact social et l'attention aux autres. C'est aussi un rituel qui structure la journée.

Le repas de midi

Nous commençons le repas à 11h15 par un chant en commun. Le repas nous est livré par l'Hôpital Daler. Ce moment, nous permet de mener des conversations. Pour nous il est important que les enfants goûtent de tout, mais nous ne les forçons pas. Lorsqu'ils ont fini leur première assiettée, les enfants peuvent aller deux fois se resservir. Ils prennent ce qu'ils préfèrent et uniquement la quantité qu'ils arriveront à manger. Lorsque tous ont terminé, un tirage au sort (par cartes ou dés) détermine s'il y aura un dessert ou non. Après le repas, les enfants vont se brosser les dents et quelques-uns participent à débarrasser la table, dans le but de favoriser leur autonomie

La sieste

Après le repas, la sieste permet de régénérer des forces pour l'après-midi. Les enfants qui ne dorment pas se reposent aussi ou jouent calmement. Une fois tous les enfants réveillés nous organisons diverses activités.

Le goûter

A 15h30 nous nous asseyons à table. Le goûter, comme le repas de midi, est accompagné de quelques rituels. Nous commençons par un chant, puis les enfants mangent un fruit et autre chose, selon le plan de menu.

Après le goûter, place à nouveau au jeu libre jusqu'à ce que les parents viennent rechercher leur enfant, au plus tard à 18h15.

Départ des enfants

Tous les enfants sont cherchés individuellement entre 16h30 et 18h15. Les éducatrices informent les parents sur la façon dont s'est déroulée la journée et s'il y a eu des événements spéciaux.

Les transitions

Les transitions sont très importantes pour les enfants, parce qu'elles sont des repères. Les transitions sont générées par le passage d'une activité à l'autre. Elles doivent être organisées de manière fluide, créative et ludique, car les enfants apprennent par le jeu.

Exemples de notre quotidien : Dans le Cercle, les enfants ayant une chaussette bleue peuvent aller en premier au jeu libre, puis ceux portant un T-shirt rouge etc. Lorsque le moment est venu de ranger, nous faisons tinter une clochette.

Pour commencer l'histoire, nous nous donnons tous la main et chantons une chanson.

Pendant le repas nous allumons une bougie. A la fin du repas, un enfant la souffle, et c'est le signe que le repas est terminé et que les enfants peuvent quitter la table. L'enfant qui souffle la bougie est désigné par une comptine.

Ce texte a été rédigé par les apprenties Elena Hess et Nicole Zurkinden



La crèche et ses enfants

Occupation

	2015	2016	Différence
Enfants inscrits	69	71	+ 2
Journées d'enfants	6'492	6'795	+ 303
Journées d'exploitation	231	226	- 5
Occupation moyenne *	29.62	29.60	-

* Jours effectifs

Enfants selon leur domicile

	2015 Enfants	2016 Enfants	Différence Enfants
Fribourg	59	66	+ 7
Villars-sur-Glâne	3	2	- 1
Autres communes	7	3	- 4

Départs

	Entrée à l'école enfantine	Déménagement des parents	Autres motifs	Total
2015	17	1	2	20
2016	14	7	1	22

Liste d'attente

La demande de places est grande, en particulier pour les enfants de moins de 2 ans. En règle générale, les places pour les enfants jusqu'à deux ans sont réservées prioritairement aux frères et sœurs d'enfants déjà inscrits. Depuis septembre 2015, la fédération des crèches fribourgeoises gère une liste d'attente centralisée des crèches subventionnées par la ville de Fribourg.

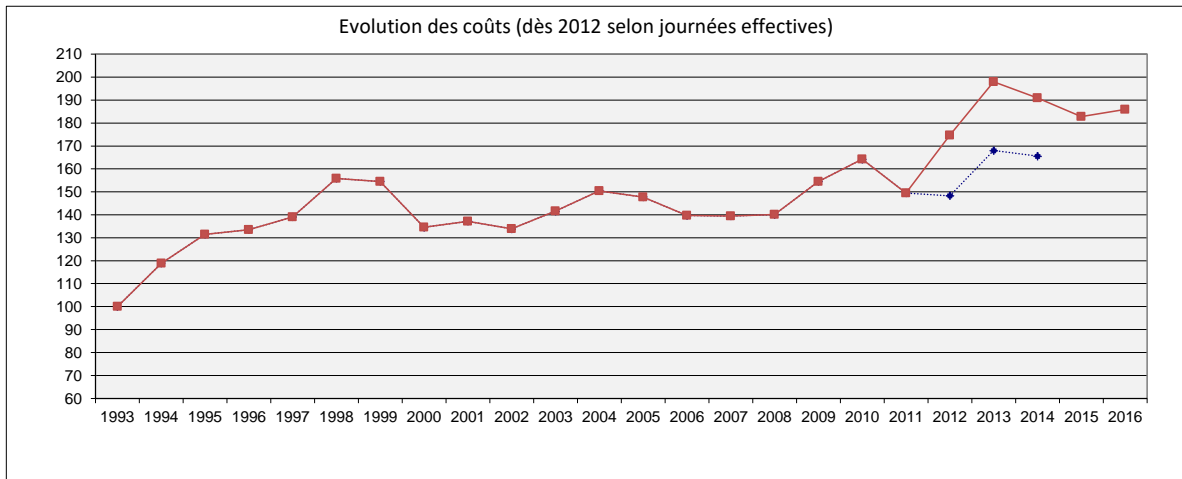


Evolution de la fréquentation et des coûts depuis 1993

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Enfants inscrits							55	64	64	68	68	65
Jours ouvrables	226	227	226	231	227	231	232	232	226	225	225	227
Journées inscrites	6'330	5'918	5'789	5'697	5'870	5'702	5'583	6'318	6'257	6'424	6'268	6'340
Fréquentation moyenne	28.01	26.07	25.62	24.66	25.86	24.68	24.06	27.23	27.69	28.55	27.86	27.93
Coût de la journée	72.03	85.63	94.70	96.20	100.20	112.30	111.30	96.92	98.83	96.44	101.98	108.37
Evolution	100	118.88	131.47	133.56	139.11	155.91	154.52	134.56	137.21	133.89	141.58	150.45

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Enfants inscrits	70	69	71	83	71	71	74	76	71	72	69	71
Jours ouvrables	227	225	226	228.5	227.5	227.5	234	234.5	236	235	231	226
Journées inscrites	6'648	6'734	6'606	6829.5	6720.5	6730	7218	8092.5	7217.5	7527.5	6492	6795
Fréquentation moyenne*	29.29	29.93	29.23	29.89	29.54	29.58	30.85	29.30	25.95	26.63	29.62	29.6
Coût de la journée	106.44	100.61	100.47	100.92	111.29	118.29	107.70	125.79	142.63	137.53	131.69	133.95
Evolution	147.77	139.68	139.48	140.11	154.51	164.22	149.52	174.64	198.02	190.93	182.83	185.96

* dès 2012 occupation effective



Avec le soutien de la



La crèche et son personnel

Etat au 31.12.2016

Direction: Silvia Ackermann 80%

Groupe Tournesols

Educatrices: Ludivine Sonney 100%
Emmanuelle Zimmerli 40%
Lernende: Elena Hess 100%
Stagiaire: Michèle Bongard 100%

Groupe Papillons

Educatrices: Nathalie Buchs 100%
Jacqueline Wohlhauser 40%
Apprentie: Melinda Krieg 60%
Stagiaire: Vanessa Lehmann 100%

Groupe Arc-en-ciel

Educatrices: Nicole Pellet 100%
Brigitte Mooser 40%
Apprentie: Nicole Zurkinden 80%
Apprenti: Samuel Althaus 60%
Stagiaire: Lore Poffet 100%

Educatrices itinérantes

Claudine Klaus 40%
(y.c.30% rempl.de la directrice)
Laurence Eicher 40%
Nadine Lambert 30%
Daniela Mülhauser 30%
Veronika Schmutz 40%
Véronique Müller Jungo 40%
Stagiaire: Laura Baresi 100%

Employées de maison

Mireisy Zambrano Pérez 40%
Sandrine Cogniaux 20%

Changements

Madame Véronique Müller Jungo nous a quitté à la fin de cette année, désireuse de reprendre sa profession initiale. Elle a remplacé Mesdames Emmanuelle Zimmerli et Daniela Mülhauser durant leur congé maternité.

Remplacements

Après leur congé maternité, Mesdames Daniela Mülhauser et Emmanuelle Zimmerli ont repris leur activité, à 30% depuis la fin de l'été pour la première et à 40% depuis décembre pour cette dernière. Madame Ludivine Sonney a pris la responsabilité du groupe Tournesols après avoir terminé sa formation.

Nous adressons nos sincères remerciements aux éducatrices pour leur flexibilité et leur disponibilité lors des remplacements et des suppléances imprévues de leurs collègues.

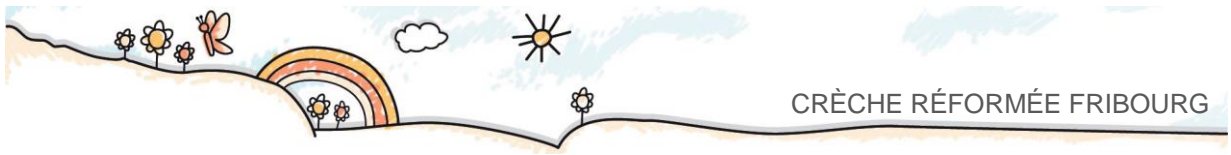
Apprentissage

Cet été, deux apprenties, Mesdames Aline Schmutz et Ludivine Sonney ont terminé avec succès leur formation. Nous leur adressons nos cordiales félicitations.

Formation continue

Cette année également, les éducatrices ont pu bénéficier de formation continue durant trois jours pour les personnes engagées à plein temps et entre un et deux jours selon le taux d'occupation pour les autres.





Comptes d'exploitation

du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	2016	2015
	CHF	CHF
Produits résultant de prestations	359'971.05	380'649.80
Subventions	496'483.20	530'671.00
Loterie Romande	7'600.00	13'200.00
Total produits	864'054.25	924'520.80
Charges du personnel	-701'024.40	-699'780.05
Charges marchandises	-101'554.80	-109'061.80
Loyers	-73'200.00	-73'200.00
Entretien et réparations	-5'960.20	-3'268.65
Matériel pédagogique	-7'373.35	-7'941.85
Assurances d'entreprise	-1'779.20	-1'799.20
Electricité, gaz, mazout, eau	-7'288.85	-6'465.60
Frais d'administration	-5'934.30	-6'901.05
Téléphone, fax, ports	-2'536.25	-3'228.15
Frais d'informatique	-2'694.30	104.10
Publicité, dons, cotisations	-4'938.60	-7'143.00
Autres charges d'exploitation	-	-
Total charges	-914'284.25	-918'685.25
Perte / Bénéfice opérationel(le)	-50'230.00	5'835.55
Charges financières	-346.00	-277.04
Produits financiers	0.15	24.75
PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE	-50'575.85	5'583.26

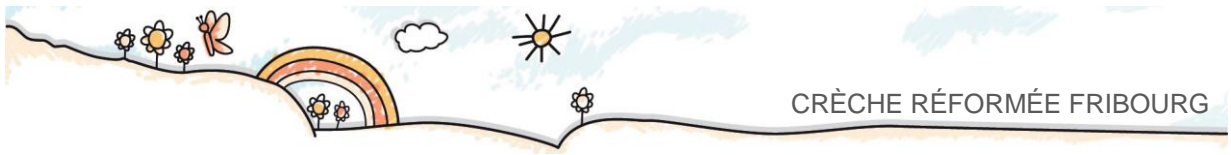



Bilan

Année comptable 2016

BILAN AU	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
A C T I F		
Actifs circulants		
Liquidités		
Caisse	548.55	670.75
Poste, Banque	59'459.84	80'470.39
Impôts anticipés	0.95	0.90
Actifs transitoires	29'706.10	52'867.80
TOTAL DE L'ACTIF	89'715.44	134'009.84
P A S S I F		
Passifs transitoires	35'723.00	29'441.55
Eglise réformée	100'000.00	100'000.00
Fonds propres		
Capital	4'568.29	-1'014.97
Perte / Bénéfice de l'exercice	-50'575.85	5'583.26
TOTAL DU PASSIF	89'715.44	134'009.84





ante treuhand ag 

Rapport de la fiduciaire
à l'Assemblée générale de
L'Association de la Crèche Réformée, 1700 Fribourg

En notre qualité de fiduciaire de votre association, nous avons établi avec la caissière les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de **L'Association de la Crèche Réformée, 1700 Fribourg** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

En tant que fiduciaire de l'Association de la Crèche réformée de Fribourg nous confirmons que les principes de la délimitation périodique et du rattachement des charges aux produits ainsi que les règles d'évaluation appliquées dans les comptes présentés correspondent aux années précédentes.

A la date de clôture du bilan, le capital de l'Association présente un montant négatif de CHF 46'007.56. Nous rendons attentif à l'art. 77 CC. En vue d'attente d'une subvention complémentaire, la continuité de l'exploitation de l'Association semble assurée.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Düdingen, le 27 mars 2017

ante treuhand ag


Patrick Zurkinden
Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral

Annexes:
Comptes annuels
- bilan
- compte de profits et pertes





Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'Association de la Crèche réformée du 10 juin 2016

Présents

Paul-Albert Nobs, Thomas Zwald, Franziska Eckmann Haymoz, Silvia Ackermann, Michèle Giannotti, Claudine Klaus, Laurence Eicher, Nathalie Buchs, Noemi Portmann, Samuel Althaus, Nicole Pellet, Jacqueline Wohlhauser, Nicole Zurkinden, Elena Hess, Michelle Tresch, Aline Schmutz, Jean-Pierre Zimmermann, Melinda Krieg, Nadine Lambert, Véronique Müller Jungo

Excusés

M. Quéloz (Hôpital Daler), Vreni Wolf (Gemeinnütziger Frauenverein), Hedwig Schneider, Hedwig Schneuwly, Bernhard Flühmann, Irène Baeriswyl, Brigitte Mooser

Procès-verbal

Franziska Eckmann Haymoz, secrétaire

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2015
2. Comptes 2015 et rapport de l'organe de révision
3. Rapport annuel 2015
4. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 mai 2015

Le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteure Franziska Eckmann Haymoz.

2. Comptes 2015 et rapport de l'organe de révision

Les comptes sont équilibrés, comme pratiquement chaque année. Le léger bénéfice sera versé au « pot commun » de la commune. Ce dernier permet à la commune de soutenir les crèches qui en ont besoin. Thomas Zwald remercie le personnel et la direction de la crèche pour leur gestion financière scrupuleuse.

Les comptes et le rapport de révision sont approuvés à l'unanimité et la décharge accordée au comité avec les remerciements pour le travail accompli.

3. Rapport annuel 2015

Monsieur Zimmermann félicite la crèche pour l'excellence du rapport annuel très compréhensible et bien présenté.

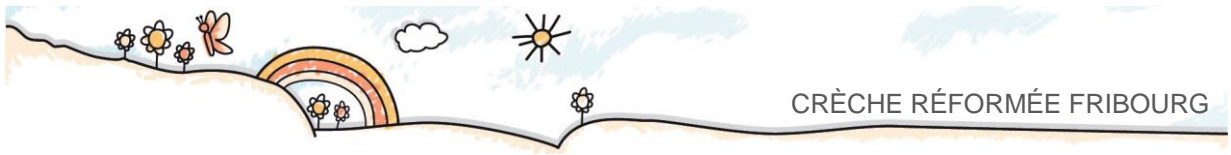
Thomas Zwald informe qu'un plan d'entretien des bâtiments a été établi et que les travaux seront réalisés en fonction des priorités et des besoins.

4. Divers

La parole n'est pas demandée.

Le Président clôt l'assemblée en remerciant tous les collaborateurs et les membres du comité pour l'excellent travail fourni durant l'année écoulée.





Événements de l'année 2016

Janvier et février	Excursion en luge des groupes
10 juin	Assemblée générale de l'association de la crèche réformée, suivie du souper du personnel et du comité.
18 juin	Brunch
En juin	Excursions pour prendre congé des enfants quittant la crèche
9 novembre	Soirée de parents du groupe Tournesols
16 novembre	Soirée de parents du groupe Arc-en-Ciel
22 novembre	Soirée de parents du groupe Papillons
06 décembre	Visite de St-Nicolas et du Père Fouettard suivie d'un goûter.



Composition du comité

Etat au 31.12.2016

Thomas Zwald, Président (Fribourg)
Paul-Albert Nobs, Vice-président, Représentant de la Paroisse réformée (Corminboeuf)
Franziska Eckmann Haymoz, Secrétaire (Fribourg)
Michèle Giannotti, Caissière (Belfaux)
Julie Eichenberger, Membre (Fribourg)
Silvia Ackermann, Directrice de la crèche (Gümmenen)
Juliana Cottier, Représentante du personnel (Charmey)

